

# L'acier

Revue  
trimestrielle  
d'architecture  
Juillet 2002

P O U R C O N S T R U I R E



74

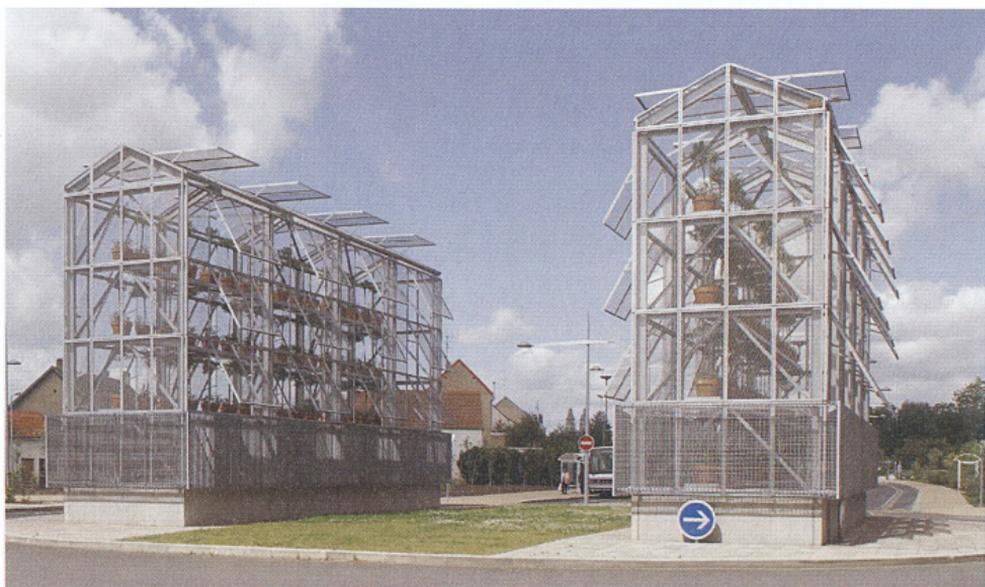
Magna Project, Rotherham, Angleterre  
Les Grands Ateliers, L'Isle d'Abeau  
Palais de Justice, Fort-de-France  
Pavillon d'accueil, Paris 7<sup>e</sup>  
Ensemble de bureaux, Cesson-Sévigné  
Deux maisons, Autriche, France  
La Samaritaine n° 3, Paris 1<sup>er</sup>  
Expo.02, Suisse

# MÉMOIRE MARAÎCHÈRE

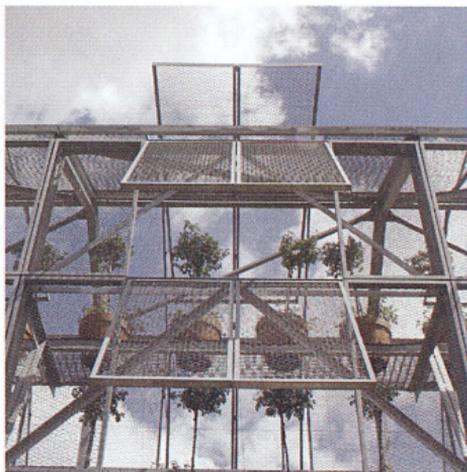
**SAINT-PIERRE-DES-CORPS** Identifiée comme cité ferroviaire depuis l'origine du chemin de fer, Saint-Pierre-des-Corps s'honore également d'une tradition maraîchère en bord de Loire. Cette mémoire progressivement effacée du territoire est exhumée et mise en scène par Jean-Yves Barrier pour la nouvelle entrée de ville, sur l'avenue Jean-Bonnat, en prolongement du grand boulevard de Tours. En guise de porte, deux serres jumelles marquent le départ d'un aménagement de 800 m de long. Un terre-plein central engazonné est réservé au passage du futur transport collectif en site propre inscrit dans le schéma d'agglomération. Montées en graine, ces serres servent de support à des présentations horticoles. Moitié

sculptures, moitié jardins verticaux, elles sont réalisées en acier galvanisé et métal déployé. Ces deux édifices s'assortissent d'une batterie de meubles et d'accessoires urbains tels des corbeilles en forme d'arrosoir, des bancs et des luminaires, tous de même trempe. Des réverbères guident le chemin, spécialement dessinés comme tout l'aménagement. En marge, un jardin maraîcher creuse ses sillons et dispose les vestiges trouvés sur le site : réservoir, rails, wagonnets... Sur les côtés, des palissades occultent la friche et canalisent le regard. Des plantations de saules se glissent dans le cours de l'avenue, à l'image des îles capturées dans le lit du fleuve. F. L. ●

**Maître d'ouvrage :** Ville de Saint-Pierre-des-Corps / **Maître d'œuvre :** Jean-Yves Barrier / **Construction métallique :** ACML.



Deux serres pour porte de ville.



Tubes acier et métal déployé.



Vue sur l'axe de l'avenue.